

2020

OCTOBRE

PPU DES FAUBOURGS

Présentation de la CDC Centre-Sud à l'Office de consultation publique de Montréal





Table des matières

PPU des Faubourgs	0
Présentation de la CDC Centre-Sud	2
Rôle.....	2
Mission	2
Objectifs	2
Opinions de la CDC Centre-Sud sur le PPU des Faubourgs	4
Introduction	4
Habitation et logement social	4
Recommandation 1 :	5
Locaux pour les organismes communautaires	5
Recommandation 2:	6
Recommandation 3:	6
Recommandation 4:	6
Recommandation 5:	7
Culture	7
Comité D'accompagnement des grands projets du centre-sud	8
Recommandation 6:	8



PRÉSENTATION DE LA CDC CENTRE-SUD

La Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud est le regroupement multisectoriel des organismes communautaires qui desservent la population du quartier. La CDC Centre-Sud regroupe une soixantaine d'organismes communautaires, d'entreprises d'économie sociale et d'institutions qui s'identifient à sa mission, laquelle consiste à favoriser la participation active du mouvement communautaire au développement du milieu.

La Corporation est également mandataire de l'Initiative Montréalaise de soutien au développement social local et coordonne, à ce titre, le mécanisme de concertation local intersectoriel et multiréseau, la Table de développement social Centre-Sud.

La CDC Centre-Sud se donne pour mandats d'accroître la visibilité des actions portées par le milieu communautaire et de susciter la concertation et la collaboration afin de favoriser une plus grande vitalité sociale et économique sur son territoire.

Rôle

La CDC Centre-Sud se veut la voix des organismes communautaires du quartier. Son rôle est de faire connaître leurs actions et services, de les soutenir dans leurs activités et de porter des revendications communes auprès des acteurs politiques et socio-économiques locaux.

En prônant une approche territoriale intégrée, la CDC Centre-Sud vise à susciter la concertation des différents acteurs et la participation citoyenne afin d'assurer un développement solidaire et démocratique du quartier.

Mission

Favoriser la participation active du milieu communautaire au développement socio-économique du milieu.

Objectifs

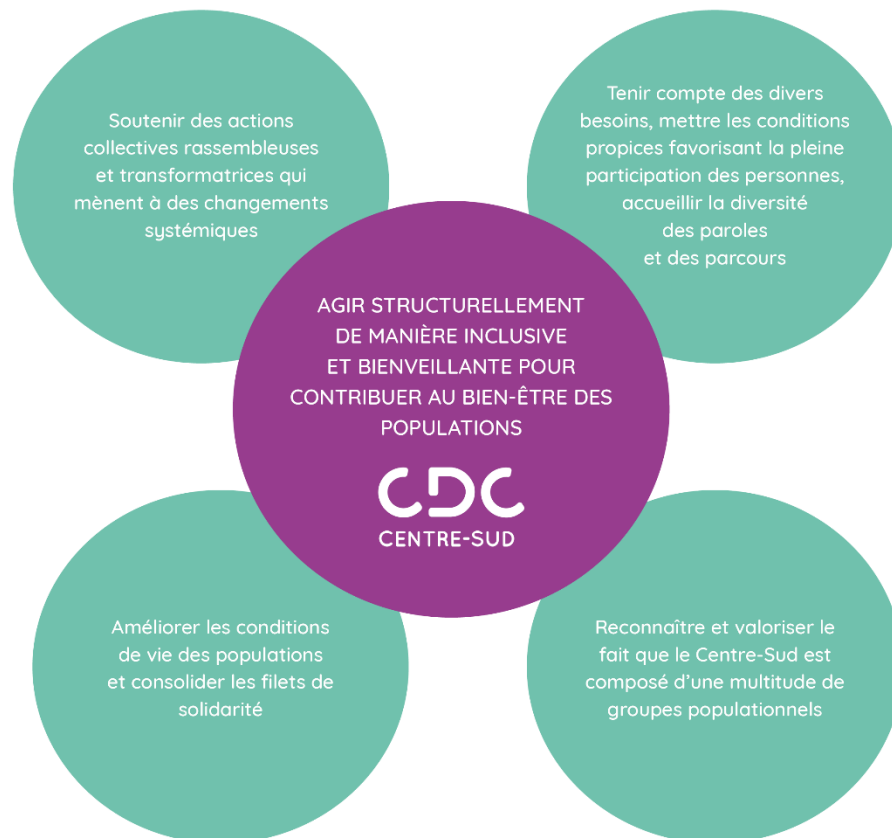
Regrouper les organismes communautaires pour favoriser le développement de partenariats, la mise en commun de ressources et le développement de services susceptibles de répondre aux besoins du milieu;

Favoriser le développement communautaire par la promotion des activités et services des organismes locaux auprès de la population;

Animer la concertation entre les groupes communautaires et les partenaires institutionnels, associatifs et privés afin de développer une vision et des actions communes qui répondent aux besoins de la population;

Soutenir et promouvoir des initiatives de développement local afin de favoriser une plus grande vitalité socio-économique dans une perspective de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

À LA CDC CENTRE-SUD, LA LUTTE À LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE S'INCARNE DANS NOS PRATIQUES ET NOS POSTURES DE LA MANIÈRE SUIVANTE



OPINIONS DE LA CDC CENTRE-SUD SUR LE PPU DES FAUBOURGS

INTRODUCTION

D'entrée de jeu, la Corporation de Développement Communautaire du Centre-Sud (CDC Centre-Sud) tient à souligner l'effet positif qu'a eu l'étape de préconsultation pour l'élaboration du PPU. En effet, nous avons été à même de constater que cette dernière a favorisé l'appropriation des enjeux de développement du secteur des Faubourgs, autant auprès des groupes communautaires que des citoyen.ne.s.

Nous sommes également heureux et heureuses de constater que plusieurs recommandations ou suggestions faites lors de la préconsultation ont été intégrées, en tout ou en partie, dans la rédaction de la deuxième version du document de consultation.

La présente opinion vise principalement à mettre l'emphase sur certaines préoccupations qui nous semblent importantes à mettre de l'avant. Elle ne constitue donc pas une réponse systématique à chacune des orientations de l'arrondissement Ville-Marie. De par notre rôle d'organisme de concertation, nous avons également participé et appuyé d'autres mémoires sur des enjeux spécifiques, nous allons donc éviter de faire des répétitions dans le présent document.

HABITATION ET LOGEMENT SOCIAL

L'accroissement de l'offre en habitation prévu au cours des prochaines années est, pour nous, une source d'espoir et de préoccupation. Le défi que nous devons relever collectivement est de densifier le quartier tout en préservant une mixité sociale et en assurant une offre diversifiée de logements afin de répondre aux besoins des jeunes familles et des personnes à faible revenu. D'ailleurs, la densification du secteur en requalification permettra le développement, nous l'espérons, d'un plus grand nombre de logements sociaux et communautaires. De plus, la densification permettra le développement de l'économie locale, l'émergence de services de proximité et renforcera la vie culturelle du quartier.

Plus spécifiquement sur la question du logement social et communautaire, la CDC Centre-Sud endosse les recommandations présentées dans l'opinion de la table de concertation Habiter Ville-Marie. Mais, du même souffle nous voulons mettre de l'avant ici une autre recommandation.

Depuis plus de quinze ans, la majorité de groupes communautaires du quartier endosse la priorité de favoriser la construction de logement famille dans le quartier. Les besoins pour ce

type de logement sont déjà bien documentés, et la présence de familles assure une certaine mixité sociale en plus de préserver différents services publics. Force est de constater que, malgré l'unanimité des acteurs locaux, il semble que dans la chaîne de décision cette volonté n'est pas prise en compte. En effet de 2005 à 2017, sur les 942 logements sociaux construits seulement 17 possédaient trois chambres à coucher.

Considérant que le développement de logements sociaux et communautaires mobilise, tout au long du processus de réalisation, plusieurs intervenant.e.s des communautés;

Considérant qu'il est fondamental de rendre plus transparents les processus décisionnels qui mènent à l'obtention d'unité de logements sociaux et communautaires, leurs typologies et les besoins identifiés par la communauté;

Recommandation 1 :

Que le service d'habitation de la ville de Montréal se dote d'un mécanisme de rétroaction avec les milieux qui portent et soutiennent des projets de logements sociaux et communautaires, pour y expliquer ses décisions.

LOCAUX POUR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il nous semble donc encore important de souligner ici les besoins des organismes communautaires en matière de locaux, et pas uniquement ceux qui interviennent avec les populations marginalisées, sont criant : vétusté des locaux, prix à la hausse ou encore un manque d'espace pour répondre aux besoins. Le développement immobilier des dernières années a eu des répercussions tangibles sur le prix des loyers que doivent défrayer les organismes communautaires qui desservent la population du Centre-Sud. Il est également important de prendre en considération la reprise de locaux de la part de la CSDM et le fait que plusieurs locaux, sous la responsabilité de l'arrondissement, sont occupés par des organismes qui ont des mandats nationaux.

Cette situation, doublée d'une stagnation du financement à la mission des organismes, a des répercussions directes sur les services offerts aux citoyen.ne.s lorsqu'on considère que les organismes communautaires ont des actions structurantes sur la qualité de vie du quartier.

De plus, la crise sanitaire actuelle a mis en lumière les besoins criants en infrastructure adéquate pour plusieurs organismes qui interviennent sur la sécurité alimentaire de la population du Centre-Sud.

Recommandation 2:

Que l'arrondissement de Ville-Marie et ses partenaires communautaires élaborent une stratégie spécifique pour favoriser le maintien et l'amélioration des locaux communautaires.

Considérant que l'arrondissement Ville-Marie, à l'instar d'autres arrondissements, possède peu d'immeubles qui pourraient répondre aux besoins des organismes communautaires;

Recommandation 3:

Que l'arrondissement de Ville-Marie se dote d'un portrait et d'un plan directeur quant à l'utilisation des locaux sous sa responsabilité pour favoriser une occupation par des organismes communautaires qui desservent la population locale en priorité.

Considérant que le Centre St-Pierre est porteur d'un projet structurant, celui du Carrefour St-Pierre, qui pourrait répondre concrètement aux besoins de certains organismes communautaires;

Recommandation 4:

Que l'arrondissement Ville-Marie appuie formellement le projet de Carrefour St-Pierre et favorise un nouvel usage pour ces bâtiments.

Depuis 2018, la CDC Centre-Sud anime le Comité Avenir du Village, qui consiste à permettre aux acteurs.trices de différents secteurs d'interventions de pouvoir échanger, partager leurs préoccupations, leurs idées, leurs souhaits dans le but de travailler de façon transversale à la prospérité du Village.

En juin 2019, les organismes communautaires LGBTQ+ se sont rassemblés pour discuter des difficultés d'accès aux locaux communautaires dans le Village, mettant ainsi en péril l'offre de services aux communautés dans le quartier. Face à ce constat, un comité de réflexion, composé d'une douzaine d'organismes communautaires et de partenaires, a été créé pour travailler sur cet enjeu avec le soutien de la CDC Centre-Sud.

Plusieurs rapports ont démontré le besoin d'avoir des espaces communautaires LGBTQ+, comme le Rapport sur les besoins des communautés LGBTQ+ commandé par la Ville de Montréal et réalisé par l'Institut du Nouveau Monde ainsi que le rapport sur les besoins locatifs des organismes communautaires réalisé par le Conseil Québécois LGBT.

Pour agir, le comité a créé en octobre 2019 l'OBNL Espace LGBTQ+. Sa mission est de développer des espaces communautaires LGBTQ+ dans le Village en priorité.



Considérant que l'une des trois pistes d'actions prioritaires à mettre en place pour mieux répondre aux besoins des populations LGBTQ+ de Montréal est « l'appui à la mise sur pied d'un complexe communautaire dédié aux personnes LGBTQ+ » (Consultation des communautés LGBTQ+ à Montréal, Rapport final, Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal, 2019, p.4);

Considérant la mobilisation déjà existante d'acteurs communautaires LGBTQ+ à travers l'OBNL Espace LGBTQ+;

Recommandation 5:

Que la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie apportent un soutien technique, financier et logistique à la réalisation du premier projet de complexe communautaire dans le Village.

CULTURE

Le Mouvement Courtepointe est l'un des projets que la CDC Centre-Sud accompagne. À travers ce dernier, des organismes communautaires et culturels travaillent ensemble à mettre en valeur l'histoire passée et présente du Centre-Sud en provoquant des rencontres improbables entre les différentes personnes qui composent le quartier et les organismes.

Cette action collective se structure autour de 4 niveaux :

Les actions: chaque organisme impliqué propose des projets à la population du quartier, avec un accent pour rejoindre les personnes dites marginalisées, tout en favorisant des rencontres improbables entre des groupes populationnels qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer.

Les collaborations: ces rencontres improbables sont facilitées par l'établissement des collaborations entre les acteurs et actrices du mouvement. Ces zones de communs créées donnent un impact plus grand aux projets réalisés sur le terrain.

Les apprentissages: tout au long la démarche, différents moments sont proposés afin de pouvoir identifier collectivement nos apprentissages tant sur le processus que l'impact de nos actions.

La documentation et diffusion: un des aspects importants de cette action collective est de documenter (et faire rayonner) les actions et ce qui se passe entre nous afin de garder une trace vivante de ce qui fait Centre-Sud tout en valorisant les paroles multiples des populations qui y habitent.

À l'image de ce projet, la CDC Centre-Sud considère que la culture contribue à un développement social cohérent et tient à appuyer les recommandations du mémoire des Voies Culturelles des Faubourgs.



COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES GRANDS PROJETS DU CENTRE-SUD

Le comité a été créé suite à la démarche de planification stratégique de la Table de développement social Centre-Sud. Il se veut une réponse au changement souhaité que le quartier soit planifié et adapté selon la diversité des besoins de la population. Le sud-est de l'arrondissement de Ville-Marie vivra au cours des prochaines années des transformations majeures et un redéveloppement qui, nous le souhaitons, soit inclusif et positif pour la population existante.

Initié par la CDC Centre-Sud, en collaboration avec Rayside Labossière, ce Comité d'accompagnement des grands projets du Centre-Sud a pour but d'alimenter les réflexions entre la société civile et les différents promoteurs des terrains privés.

Concrètement, le comité réunit une quarantaine d'acteurs.trices de la société civile, issu.e.s de divers horizons tels l'habitation, l'environnement, l'employabilité, le développement économique, les communautés LGBTQ+, la santé, etc. Les rencontres du comité sont l'occasion d'ouvrir des dialogues constructifs sur des sujets qui font consensus avec les promoteurs et qui prendront en compte la réglementation existante et à venir, suite au PPU des Faubourgs.

Le Comité se veut un lieu d'échange qui permettra au promoteur d'être en contact avec des acteurs.trices ayant une connaissance fine du quartier, de ses forces et des besoins des populations diverses qui le compose. Nous souhaitons pouvoir discuter lors de ces rencontres des projets en développement pour les bonifier afin que leur développement ait un effet positif sur la qualité de vie de la population et que le sud du quartier soit une réelle extension au quartier existant.

Recommandation 6:

Que l'arrondissement Ville-Marie supporte et participe activement aux travaux du Comité d'accompagnement des grands projets du Centre-Sud.